

L'Enseignement du français aux États-Unis à la fin du XVIII^e siècle: Joseph Nancrede à Harvard

Alain Nabarra
Lakehead University (Canada)

Dans son *Traité du choix et de la méthode des études*, publié à Paris en 1685, l'abbé Fleury divisait les études en trois grandes catégories: les études "nécessaires", "utiles" et "curieuses" (1837: 24-25). L'étude de la langue maternelle était considérée comme une étude nécessaire, celle des langues anciennes comme une étude utile, et celle des langues étrangères comme une étude "curieuse" -un qualificatif d'ailleurs qui n'était pas nécessairement négatif pour Fleury ou son époque qui reconnaissaient qu'il y avait des "curiosités louables" et qui peuvent être utiles (38, 46, 54). L'étude des langues étrangères a été en effet longtemps considérée comme un "agrément", un "talent", un "ornement" ajouté à des études plus sérieuses. Au cours du XVIII^e siècle cependant, l'attitude change. En 1763, par exemple, dans son *Essai d'éducation nationale*, La Chalotais condamne le fait que l'on "traite les langues vivantes à peu près comme ses contemporains, [c'est-à-dire] avec une sorte d'indifférence et presque toujours désavantageusement", et souligne l'importance de leur faire une place dans les programmes d'enseignement: "on renvoie [à tort l']étude [des langues étrangères] aux années qui suivent l'éducation", et si on l'entreprend alors c'est seulement en raison des "circonstances" ou par simple "goût" (69). A mesure que le siècle s'avance, l'utilité et la nécessité d'apprendre les langues étrangères sont de plus en plus souvent soulignés, et cela aussi bien en Europe qu'en Amérique. On s'interroge sur le choix des langues à enseigner, La Chalotais recommande "l'anglais pour les sciences et l'allemand pour la guerre", Thomas Jefferson et Benjamin Franklin le français et l'espagnol, deux langues indispensables dans le contexte américain (La Chalotais: 69; Jefferson: XI, 558; Franklin: III, 415)¹. On s'interroge aussi sur les buts visés, et sur les méthodes

1. "With respect to modern languages, French, as I have before observed, is indispensable. Next to this Spanish is most important to an American", *Papers*, XI, 557-558; XV, 20. Voir aussi les articles *Etude* et *Langue* de *L'Encyclopédie*.

appropriées à l'apprentissage des langues vivantes, interrogations et réflexions qui portent aussi bien sur la langue maternelle que sur les langues étrangères, l'enseignement des langues vivantes se modelant d'abord puis se développant ensuite en réaction contre la prédominance, la "tyrannie" du latin, de sa grammaire et de son enseignement. Ce sont sur ces interrogations, ces débats, ces enjeux, que nous voudrions revenir dans cette communication, en examinant le statut de l'enseignement du français au niveau universitaire aux Etats-Unis à la fin du XVIIIe siècle, et en partant d'un cas particulier, celui de l'enseignement de Joseph Nancrède, le premier professeur salarié de l'Université Harvard à Cambridge. Avant cependant de s'attacher à l'enseignement de Nancrède, il nous faut d'abord en établir les circonstances et les conditions, en rappeler le contexte, le statut du français et de son enseignement aux Etats-Unis à la fin du XVIIIe siècle, car les débats et les enjeux liés à l'enseignement des langues étrangères ne se limitent pas toujours aux simples considérations linguistiques ou pédagogiques, et débouchent souvent sur le terrain social, économique et politique.

Dans son journal de voyage aux Etats-Unis, le marquis de Chastellux notait, en 1781, que "l'instruction [du français] est loin d'être commune en Amérique: on ne peut même se figurer à quel point elle a été négligée jusqu'ici" (1980: 391-392). La connaissance du français en Amérique n'est en effet alors encore que le fait d'une petite élite. Quand les officiers français et américains se rencontrèrent à Boston en 1778, il fallut à plusieurs reprises avoir recours au latin pour se faire comprendre². Une situation qui s'explique en grande partie par le fait qu'au français restent attachés de nombreux préjugés, préjugés d'origine religieuse, le français étant vu comme la langue du "papisme" et des persécutions religieuses, préjugés aussi, si l'on peut dire nationaux, nés et nourris des nombreux conflits armés entre la France et l'Angleterre, et renforcés par la guerre ouverte que se livrent sur le territoire américain colons français et anglais jusqu'au traité de Paris de 1763. Cependant à mesure que l'Amérique se détache de l'Angleterre, l'attitude vis à vis de la France, de sa langue et de sa culture va peu à peu se modifier, le tournant décisif étant l'entrée en guerre de la France aux côtés des insurgés américains. On assiste alors à une véritable explosion d'intérêt pour tout ce qui est français, au point même que Brissot, devant l'enthousiasme qu'il rencontre lors de son voyage aux Etats-Unis, proposera, semble-t-il très sérieusement, que le nouveau pays abandonne un dernier lien avec son ancienne métropole, sa langue, l'anglais, la langue du "tyran", et adopte la langue de la nation alliée, le français, comme langue nationale du nouveau pays (Jones: 194; Nancrède: 239). Ancrés dans la mémoire collective, préjugés et animosités, ne vont pas disparaître soudainement, loin de là -Nancrède fera plusieurs fois allusion aux préjugés et

2. "[The] lack of knowledge of French was a matter of regret with every gentleman in the town", note Samuel Breck dans son journal, cit. par H. Mumford Jones, *America and French Culture*, Chapel Hill, 1927, p. 187.

aux sentiments anti-français qu'il doit combattre-, mais dans l'enthousiasme de l'indépendance et d'une indépendance acquise avec l'aide de la France, tout semble pour un temps oublié. Dans la haute-société, parmi l'élite cosmopolite des grandes villes, le français qui avait d'ailleurs toujours été un signe de distinction, et tout ce qui est français, deviennent "la rage du jour"³. Signe de statut social, le français est aussi un signe de statut intellectuel, l'intérêt pour la langue étant lié à la réputation grandissante d'écrivains comme Montesquieu, l'une des références constantes des nouveaux dirigeants américains. Les nouvelles réalités politiques et économiques de l'Amérique post-révolutionnaire sont aussi une autre raison de l'intérêt manifesté pour le français, le gouvernement américain faisant face à la nécessité de s'assurer de nouveaux soutiens, se devant de renforcer ses relations avec l'allié français, comme d'établir de nouveaux liens politiques et commerciaux avec les autres puissances européennes. Pour Thomas Jefferson, qui à la cour du roi de Prusse, se voyait obligé de tout faire traduire en français, la seule langue qui y était acceptée⁴, la connaissance du français est "indispensable [...] absolument essentielle dans les circonstances actuelles" (XI, 557). La situation est donc favorable au développement de l'enseignement du français, mais il reste cependant un dernier obstacle à franchir, un obstacle qui n'est pas d'ailleurs particulier au français, celui des habitudes, du poids des traditions et des parti pris en matière d'éducation.

Dans les collèges et universités des Etats-Unis, l'enseignement des langues modernes ne fait pas partie du régime régulier des études, et même si de plus en plus on en souligne l'importance, les résistances restent tenaces. En 1778, un riche avocat, membre du congrès et ancien ambassadeur en France, Silas Deane, offre une importante somme d'argent à l'université Yale pour que soit établie une chaire de langue française -le président de l'université refuse sous le prétexte "qu'un tel établissement tendrait à introduire le papisme dans l'état" (Nancrède: 10; M. Jones: 191). Par contre, l'année suivante, Thomas Jefferson, qui est membre du conseil d'administration du collège William and Mary, réussit à faire accepter le principe de l'enseignement des langues vivantes au niveau universitaire⁵. Visitant l'université d'Harvard en 1788, Brissot sera surpris par le conformisme du régime des études, choqué même par le fait que le curriculum, modelé sur celui des grandes universités anglaises, reste toujours essentiellement fondé sur l'étude de la théologie et des trois langues classiques, hébreu, grec, latin

3. "[The knowledge of French] will become a necessary accomplishment of an American gentleman or lady", Lettre de John Adams à sa femme, cit. par Mumford Jones, p. 186, note 63.

4. "French being the only language who was there received", *Papers*, VIII: 431.

5. "Being [...] elected one of the visitors of William and Mary College, a self-electing body, I effected [...] a change in the organization of that institution, by abolishing the grammar school and two professorships of divinity and oriental languages and substituting a professorship of law and police, one of anatomy, medicine, and chemistry, and one of the modern languages", cité par Handschin: 18.

(Quincy: I, 190-194; 440-442). Peu de place est accordée aux "sciences" et il n'existe aucune chaire de langue vivante: dans ce nouveau pays d'"hommes libres", "l'étude des langues mortes, et d'une théologie fastidieuse, [ne devraient] occuper [que] peu de moments d'une vie, qui [pourraient] être utilement employés à des études plus convenables à la grande famille du genre humain" (Brissot: 132). L'Amérique, conclut-il, doit faire une seconde "révolution", cette fois-ci dans son système d'éducation. A Harvard donc, jusqu'en 1780 on se borne à permettre aux étudiants qui le désirent, de prendre des leçons privées de français en ville, à leurs frais, auprès d'instructeurs préalablement agréés par le conseil de l'université -ces leçons, précisent la lettre d'autorisation remise aux étudiants, ne doivent empiéter sur "aucune des Heures d'Etudes ou des Exercices du Collège", et ne doivent "gêner en rien [les étudiants] dans l'accomplissement de leurs devoirs académiques" (Quincy: II, 280). Le français reste, si l'on peut dire, un "supplément", une matière non-académique enseignée *extra-muros*. En 1780 cependant, un premier pas, encore minime, mais important, est franchi: le français reste toujours une matière à option, mais l'instructeur agréé de français, Simon Poullin, reçoit cette année-là, la permission de donner ses leçons dans une salle de cours de l'université⁶. Puis l'université décide de prendre en charge l'aspect financier de l'opération, payant directement, au pro-rata, l'instructeur, et se chargeant de recueillir auprès des étudiants les frais de scolarité supplémentaires. Le français entre ainsi furtivement, par la petite porte, à l'intérieur des murs de l'université. Un autre pas est franchi deux ans plus tard en 1782: les étudiants de première et de deuxième années sont cette année-là autorisés à substituer le français au cours obligatoire d'hébreu (Quincy: II, 275, 280; Hindschin: 21). Un pas cette fois-ci important, qui marque non seulement l'entrée du français dans le cadre régulier des études, mais qui est aussi significatif de l'évolution du régime des études, de son ouverture à une nouvelle matière académique, les langues vivantes. En 1787, un dernier pas est franchi: une révision générale des programmes confirme la reconnaissance du français comme sujet d'études universitaires, et le conseil de l'université décide d'intégrer un professeur de français à son corps enseignant. Le premier instructeur salarié de français sera Joseph Nançrède, qui commence son enseignement à l'automne 1787.

Abordant la carrière d'enseignant de Nançrède, la première question qu'il faut sans doute se poser est celle de ses qualifications. Les langues vivantes ont été en effet longtemps victime de ceux qui, parce qu'ils parlaient leur langue maternelle, s'improvisaient par goût ou nécessité "maîtres de langues". Ainsi, dans les années 1730, l'un des premiers instructeurs de français *extra muros* accrédité par l'université Harvard, est un certain Louis Langloiserie, un canadien qui provoque bientôt un scandale: sorte d'illuminé religieux, se prétendant élu de Dieu dont il recevait les instructions par l'intermédiaire de rêves prémonitoires, il

6. HUA, *Overseers Records*, III, 208-209.

ne se bornait pas seulement à enseigner le français mais il s'était aussi donné pour mission de convertir ses étudiants à la nouvelle religion dont il se disait le prophète (Faÿ: 163-166; Quincy: I, 574-576)⁷. Non seulement il est interdit d'enseignement, mais pendant plus de dix ans, aucun instructeur de français ne sera accrédité par l'université. Pour être juste, il y a aussi parmi ses nombreux émigrés qui pour vivre deviennent maître de danse, d'escrime ou de français (M. Jones: 184, 188), des hommes de valeur. Le suisse Albert Gallatin par exemple qui enseigne le français aux étudiants d'Harvard de 1782 à 1787 et qui par la suite, naturalisé américain, fera une carrière politique brillante, servant comme Secrétaire du Trésor avant de finir ambassadeur. La qualité de l'enseignement de Gallatin qui, à un moment a plus de 70 étudiants, fera d'ailleurs beaucoup pour lever les derniers obstacles à la reconnaissance du français comme matière académique. Nancrède, qui lui succède en 1787, a eu aussi une bonne éducation, mais courte, se limitant au collège classique, car, alors qu'il a à peine 18 ans, il s'engage dans le corps expéditionnaire que la France envoie en 1780 combattre aux côtés des insurgés américains. Expérience marquante pour Nancrède qui, démobilisé, décidera en 1785 de retourner aux États-Unis. Études donc limitées, mais qui lui ont donné des bases solides: il était selon plusieurs témoignages, dont celui de l'écrivain Royall Tyler, un grammairien hors-pair⁸. A ses bases, s'ajoutent le goût et le talent des langues: sa maîtrise de l'anglais le fera par la suite nommé interprète-traducteur auprès du consulat français de Boston⁹. Mais venons-en à son enseignement.

Au XVIII^e siècle, la référence quant à la méthodologie de l'enseignement des langues en milieu institutionnel, reste la méthode par "principes" modelée sur celle traditionnellement utilisée pour le latin. Les "principes de la langue", c'est-à-dire essentiellement sa grammaire, une fois acquis, ils étaient appliqués à l'explication, à l'analyse et à la traduction de textes de grands auteurs; et souvent le désir de susciter une conscience linguistique, de contribuer à la formation de l'esprit en faisant acquérir un "système d'analyse", prenait le pas sur l'acquisition de la langue elle-même. Pour Nancrède, l'enseignement des langues vivantes doit se différencier dans ses méthodes comme dans ses buts, de celui des langues anciennes: "il n'est pas de l'étude du Français comme de celle des langues anciennes que l'on apprend dans les écoles, plutôt par devoir ou vanité, que par inclination ou utilité" (CB: 67). Dans le cas d'une langue étrangère, l'objectif essentiel doit être d'abord, et avant tout, d'acquérir, c'est l'expression qu'il emploie, un "signe de communication":

7. Ce qui explique sans doute que par la suite, les lettres d'autorisation précisent souvent que l'enseignant s'est déclaré protestant: en 1769, "Mr Curtis receives permission to teach French, upon avowing himself a Protestant", cité par Handshin, p. 21.

8. "A thorough grammarian", cit. par Burnham: 86.

9. Sur la vie et l'œuvre de Nancrède nous renvoyons aux deux articles que nous lui avons consacrés dans le *Dictionnaire de la Presse de langue française. 1600-1789*.

l'objet de celui qui étudie le Français est de parvenir à le parler et à l'écrire, et on sait que la partie la plus difficile d'une langue vivante, au moins pour les gens qui entendent, ou qui ont une teinture de l'analyse des langues, n'est pas la [partie] grammaticale (*Ibid*).

Pour Nancrède, avant d'être enseignée "grammaticalement", la langue doit être enseignée comme un "langage", un moyen de communiquer:

les trois quarts de ceux qui commencent [l'étude du français], la commencent par [l'étude des règles grammaticales]; ils parviennent à expliquer et même à écrire, mais il en est peu qui apprennent par ces seuls moyens à parler ou à [comprendre] deux phrases qui leur seraient prononcées par un français (*Ibid*).

Quelle est l'utilité, se demande Nancrède, de "savoir expliquer un passage de *Télémaque*" (Nancrède prend comme exemple *Télémaque* car c'était le livre le plus souvent utilisé au XVIIIe siècle par les professeurs de français, aux Etats-Unis comme en Europe), quelle est l'utilité donc de "connaître son *Télémaque*", de pouvoir l'expliquer et le traduire, si on est incapable de comprendre quand quelqu'un vous lit le texte à haute voix, ou quand quelqu'un abandonne le texte pour engager une conversation (CB: 67-68, 78)? Nancrède rejette donc l'approche grammaticale, déductive, analytique, pour lui préférer la méthode dite "naturelle"¹⁰, qui, comme dans le cas de l'acquisition de la langue maternelle, recourt d'abord à l'imitation, à la "routine" pour reprendre l'expression de l'époque. Une méthode qui trouve au XVIIIe siècle de nouveaux fondements théoriques dans les travaux de Locke en Angleterre, de Dumarsais, Boisjermain, l'abbé Sicard, Condillac, en France: "on ne peut apprendre la grammaire d'une langue quelconque que lorsque on sait déjà parler cette langue"¹¹. L'intelligibilité, pouvoir comprendre et pouvoir s'exprimer pour être compris sans effort par un interlocuteur natif, sera donc l'un des premiers objectifs. Il ne faut donc pas, comme le font la plupart de ceux qui enseignent le français [en Amérique]", se servir des "livres les mieux écrits [...] [par] les auteurs les plus éloquents" que l'ont fait "expliquer" à ses] élèves:

On ne parle pas comme on écrit dans un poème [...]; les étrangers qui veulent apprendre le français ne doivent pas s'attacher au style recherché mais au langage familier [...]; ceux qui s'attachent au style [recherché] parviennent toujours à expliquer, mais ils restent là, rarement ils vont plus loin. La raison en

10. "Quand on veut étudier une langue, je pense qu'il faut se conduire comme on conduit un enfant auquel on veut apprendre à parler sa langue maternelle", Boisjermain: 1783: X.

11. "For languages are only to be learned by rote [...] Languages were not made by Rules of Art, but by Accident, and the common Use of the People [...] If grammar ought to be taught at any time, it must be to one that can speak the language already: how else can he be taught the grammar of it?", Locke: IX, 163.

est simple, le langage familier dont le Français qui lui parle fait usage, lui est étranger, il ne l'a jamais étudié. Il n'a jamais vu cette phrase dans son *Télémaque* (CB: 67-68, 78).

Ce n'est pas le "style ampoulé du *Télémaque*" qu'il faut d'abord enseigner, mais la langue d'usage, "le langage idiomatique, familier de la conversation":

Tout ce qu'on lui dit dans la conversation est plein d'idiomes: s'il demande des règles, on ne peut lui en donner, la conversation abonde en phrases qu'il est impossible d'analyser. Ne les ayant pas lues, [l'étudiant] ne peut les résoudre (*Ibid*).

Pour enseigner cette langue familière, Nançrède décide donc de mettre de côté les grands auteurs classiques et d'utiliser le journal dans la salle de classe, de s'en servir comme base et support d'une acquisition pratique de la langue: "c'est [...] à l'usage à nous instruire; [...] ce n'est que la pratique qui [peut nous] familiariser" à reconnaître et à reproduire les sons, à se former l'oreille comme à "ajuster sa langue à la prononciation française", à accorder, comme on le fait d'un instrument, "sa langue à sa bouche" (*Ibid*); de même ce n'est que par l'usage, dans la conversation et à la lecture des "gazettes" que l'on pourra acquérir les "idiomes" de la langue familière. Inutile de dire que ce qui est aujourd'hui tenu par acquis, est alors, en 1788, en Nouvelle-Angleterre, dans le cadre universitaire, quelque peu révolutionnaire¹². Les journaux venant de France restant rares en Amérique, Nançrède entreprend d'ailleurs, dès sa nomination à Harvard, de trouver les moyens de publier un journal français, et après de nombreuses difficultés, il réussit à faire paraître le *Courrier de Boston*, hebdomadaire publié dans cette ville à partir du 23 avril 1789, et dont Nançrède est tout à la fois le propriétaire, l'éditeur, le rédacteur et le correcteur.

En publiant ce journal, Nançrède a certes un dessein qui dépasse ses préoccupations pédagogiques: partisan convaincu de l'alliance franco-américaine, il veut travailler à resserrer les liens politiques, commerciaux et culturels entre les deux pays. Ce qu'il fait par les éditoriaux et les informations qu'il publie, mais aussi en facilitant la communication entre les deux pays: le *Courrier de Boston* se donne aussi pour tâche d'"encourager l'étude de la langue française en Amérique" (*Prospectus*). Nançrède le fait directement, dans plusieurs articles qui soulignent l'importance de la connaissance du français; il le fait aussi indirectement, illustrant la langue, offrant différents exemples de types de "discours", de styles et d'usages. A la variété des textes et des formes, s'ajoutent aussi évidemment pour ceux qui veulent apprendre la langue, l'attrait du contenu, une actualité immédiate présentée, dans son mouvement, sa richesse,

12. *L'Encyclopédie*, recommandait déjà la lecture des "gazettes" pour aider à l'apprentissage des langues étrangères. Voir nota à l'article *Etude*.

sa complexité, et surtout, nous sommes en 1789, sa force révolutionnaire. Ainsi les numéros du 24 septembre et du 1er octobre du *Courrier de Boston*, sont-ils presque tout entier consacrés aux journées de juillet en France, à la prise de la Bastille dont la nouvelle n'atteint le continent américains qu'au cours du mois de septembre (CB: 177-184). L'événement y est présenté de différents points de vue, nouvelles proprement dites, extraits de discours, lettres, récits de témoins. Le lecteur est ainsi plongé au cœur de cette "révolution mémorable", et le désir d'en savoir plus ne peut que renforcer la motivation nécessaire pour surmonter la barrière de la langue. "Quand je considère les progrès que votre journal a fait faire à mon fils, lui écrit un lecteur, je m'applaudis de lui avoir ouvert cette source [...] [en souscrivant] pour votre feuille. Mon fils apprendra le français en [la] lisant". Ce père enthousiaste suggère aussi, "les bons livres français" étant rares aux Etats-Unis, de publier de temps en temps dans le journal "des extraits d'auteurs célèbres", pour que son fils puisse développer sa connaissance du français, et "appren[ne] davantage, sous les mêmes conditions"(67). Nancrède repousse la suggestion au nom de ses principes pédagogiques: "Les étrangers qui veulent apprendre le français ne doivent pas s'attacher au style recherché, mais au langage familier", à la "langue vivante", à la langue d'"usage", celle que "les Gazettes et journaux peuvent seuls [...] lui apprendre (78).

L'idée va cependant faire son chemin, et trois ans plus tard, Nancrède publie à Boston, *L'Abeille française ou Nouveau recueil de morceaux brillants des auteurs français les plus célèbres*, sans doute le premier livre conçu et publié en Amérique pour l'enseignement du français au niveau universitaire¹³. Il ne s'agit pas d'un manuel à proprement parler, mais d'un "reader", un recueil de textes, un livre dont le but, remarque Nancrède dans sa préface est "de servir à lire et à expliquer". A "la routine", l'apprentissage par imitation, va succéder "l'explication", l'apprentissage par raisonnement déductif. Il faut d'abord acquérir un savoir-faire, la pratique de la langue, avant de passer au savoir, la connaissance théorique de la langue. C'est en fait comme le souligne Condillac dans son *Cours d'étude pour l'instruction du Prince de Parme* publié en 1775, l'ordre naturel des choses, et c'est cet ordre naturel que l'on doit aussi suivre quand il s'agit d'acquérir des connaissances: on part de l'expérience, puis d'observations en observations, par une démarche déductive on remonte jusqu'aux "principes" (III, 397). C'est ce parti pris théorique qui soutend cette méthode de "lire et expliquer": lire pour apprendre la prononciation, les rythmes et les intonations de la langue, et en assimiler la morphologie; expliquer ensuite, pour se familiariser avec le lexique, découvrir le système de la langue, l'observation permettant de dégager des récurrences, et la réflexion de déduire les modalités de fonctionnement, les

13. Pour en permettre la publication, Nancrède lance une souscription. Dans la liste on retrouve tous les grands noms de l'aristocratie bostonienne: John Hancock, gouverneur de l'état, John Q. Adams, James Lowell, Joseph Willard, président de Harvard, Joseph Warren, Elisa Ticknor, les Coolidge, Parkman, Sargent, Thayer, etc. Nancrède avait aussi demandé le soutien de l'université.

principes¹⁴. C'est à ce stade qu'est mise en œuvre les stratégies de la *version*, méthode mise au point par Dumarsais et que Condillac considère comme "la meilleure méthode pour enseigner une langue" (III, 406)¹⁵. Mais comment se présente ce manuel, quels en sont les principes et le contenu? A première vue, ce n'est qu'une série de textes mis bout à bout, sans introductions ni commentaires, classés simplement par genres littéraires. Un recueil qui semble donc des plus traditionnels du moins quant à sa présentation. En allant plus avant on note cependant l'attention que Nancrede a apporté à l'organisation des différents éléments de son manuel. Attentif à la progression de l'apprentissage, il part du plus court et du plus simple: la première section contient des maximes, des anecdotes, de petits contes, qui n'ont en moyenne au début que la longueur d'un paragraphe; puis l'on passe dans une deuxième section à des genres et des types de discours familiers, "Lettres", "Dialogues". "Contes", pour ensuite arriver, en une troisième section aux "Morceaux philosophiques, moraux et politiques", textes moins accessibles d'emblée du point de vue des sujets comme de la langue. Ce souci de l'économie du recueil se note aussi dans la manière dont les textes sont distribués à l'intérieur des différentes sections. Nancrede souscrit à cette remarque de Montesquieu, qu'il cite: "l'âme aim[ant] la variété, [...] ceux qui savent instruire modifient le plus qu'ils peuvent le ton uniforme [et monotone] de l'instruction; [...] [car] les gens qui veulent toujours enseigner empêchent beaucoup d'apprendre" (AF: 261, 375). Il s'efforce donc de faciliter le progrès de l'étudiant en maintenant son intérêt par la variété des sujets, des formes et des styles. Ainsi par exemple deux lettres de Voltaire et de Rousseau traitant des thèses soutenues dans le *Discours sur l'origine de l'inégalité*, sont suivies de trois autres lettres extraites de journaux, deux lettres d'un "particulier qui demande une femme par la voie des papiers publics", et la réponse d'une jeune fille intéressée par cette proposition de mariage, les premières annonces matrimoniales, sous forme de lettres de lecteurs, commençant à apparaître dans les journaux à la fin du XVIII^e siècle (120-127). De même parmi les "morceaux philosophiques, moraux et politiques", sont insérés des "morceaux descriptifs": entre un texte de Rousseau sur les spectacles et un texte d'Helvétius sur la vertu, se trouve des extraits du journal de voyage de Dupaty en Italie ou de celui de Brissot en Amérique. Une autre stratégie de motivation, est de relier l'apprentissage à l'expérience de l'apprenant, à sa réalité, à ses intérêts ou ses préoccupations. Toute

14 . "Quoiqu'il en soit, il est visible qu'on doit plus attendre d'une instruction grammaticale suivie et raisonnée, où les difficultés se développent à mesure qu'on les trouve dans les livres, que d'un fatras de règles isolées", *Encyclopédie*, article *Etude*.

15. Voir aussi, *Encyclopédie*, art. *Traduction & Version*. "La version littérale trouve ses lumières dans la marche invariable de la construction analytique, qui lui sert à lui faire remarquer les idiotismes de la langue originale, et à lui en donner l'intelligence, en remplissant les vides de l'ellipse, en supprimant les redondances du pléonasme, en ramenant à la rectitude de l'ordre naturel les écarts de la construction usuelle". La *version* est exercice d'apprentissage de la langue de départ par rapport à la *traduction*, exercice littéraire dans la langue d'arrivée.

une série de textes semblent avoir été choisis dans ce but: aux textes qui décrivent l'Amérique idéale des philosophes, sont ajoutés des textes qui décrivent l'Amérique réelle que découvrent ceux qui la visitent. Plusieurs textes sont ainsi consacrés à la ville de Boston et à la description de l'université Harvard (226, 233, 246). Un autre moyen d'éveiller l'intérêt est de faire réfléchir sur le processus et les finalités de l'apprentissage. Une série de textes sur la langue française ou américaine, sur la traduction, sur le style, sur la connaissance, des textes aussi sur l'objet et la nature de l'éducation, plusieurs extraits notamment de l'*Emile*, introduisent une réflexion sur l'objet enseigné comme sur l'objet de l'enseignement, invitant ainsi l'étudiant à réfléchir et à prendre en main sa propre éducation: "C'est pour vous seul que vous travaillez", remarque Boursault dans une lettre 'à son fils étudiant à Paris, l'un des textes retenus par Nancrede (111). Par différents moyens donc, comme on le voit, Nancrede cherche à faciliter l'apprentissage de la langue, se souciant de réduire les obstacles, comme de susciter, maintenir ou renouveler l'intérêt de l'étudiant, de le "dédommager des difficultés" et "de la sécheresse qui accompagne toujours [du moins à ses débuts], l'étude des langues" (CB: 67, 78). Mais peut-être plus que les préoccupations pédagogiques qu'il révèle, l'originalité du manuel de Nancrede réside dans le choix des auteurs retenus et des critères qui ont dicté ce choix. On s'en rend compte immédiatement lorsqu'on compare l'*Abeille française* à d'autres manuels similaires, par exemple au *Lecteur français* publié pour la première fois en 1802, l'un des manuels les plus souvent utilisés pour l'enseignement du français aux Etats-Unis au XIXe siècle. Les deux manuels sont, du moins en apparence, de conceptions identiques: l'un offre un choix de "morceaux les plus brillans de la langue française" (AF), l'autre une sélection des "meilleurs écrivains" français afin de "faciliter la connaissance de la langue" et de former le style et le goût (LF). Mais le choix des textes publiés, à quelques années de distance, est radicalement opposé (voir Fig. 1 & 2). Dans le *Lecteur français* tous les textes sont de nature littéraire, et sont pour la plupart tirés, je cite la préface, "du siècle de Louis XIV, siècle où l'éloquence a eu son plus grand éclat et la langue a été fixée" (III-IV). Dans l'*Abeille française*, pourtant publié près de dix ans avant le *Lecteur français*, Nancrede se veut au contraire résolument moderne, à l'avant-garde si l'on peut dire de la langue et de l'idéologie: la plupart des textes retenus sont des textes parus après 1715, et si la majorité d'entre eux sont encore de nature littéraire, il s'agit de la littérature qui est en train de se faire, qui exprime les idées et les préoccupations du moment, et dans la langue du moment. De plus on trouve aussi dans l'*Abeille française*, des formes de "discours" ou même de "paroles" non-littéraires, appartenant au registre familier: articles de journaux, extraits de récits de voyages ou de correspondances personnelles, et même l'un des meilleurs exemples de la parole, de la langue et de la rhétorique révolutionnaire, le texte du discours de Brissot prononcé lors du procès de Louis XVI. Ces différences dans le choix des textes ne répondent pas seulement, on s'en doute, à des critères linguistiques. Dans sa préface, l'auteur du *Lecteur français* ne se cache pas que

l'enseignement du français est aussi pour lui le moyen de continuer et renforcer l'enseignement moral: les textes ont été aussi choisis pour éviter de "porter dans l'esprit des enfants des principes faux ou dangereux" et pour leur "fournir des instructions solides [...] dans les sujets les plus importants de la morale et de la piété" (*Ibid.*). Aucune intention autre que langagière n'est avouée par Nancrede dans sa préface à *L'Abeille française*, ce qui ne veut évidemment pas dire qu'un enseignement, une morale, ne se dégage pas des textes, de leur choix, de leur réunion et de leur interaction à l'intérieur du manuel. Bien au contraire.

Les critères qui ont dicté le choix des textes dans *L'Abeille française*, ne sont en effet pas seulement linguistiques. Acquis aux idées philosophiques, Nancrede se sert aussi de son manuel pour diffuser l'esprit, les idées et le savoir des "Lumières". Ses préférences vont à cette "philosophie du sentiment" qui se développe dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle, et à la littérature sensible et moralisatrice qui en découle. Presque un cinquième du manuel est consacré à Jean-Jacques Rousseau, et l'on trouve aussi des textes comme *l'Abénaki* de Saint-Lambert, le *Bonheur champêtre* ou le *Chant de mort de l'Inca* de Marmontel, toute une série de textes qui célèbrent les joies du retour à la Nature, l'état de nature, le bonheur et la nécessité de la vertu, cet humanisme sentimental qui est à la fois repli sur soi et ouverture vers les autres, et qui va trouver son aboutissement dans la "bienfaisance humanitaire" de Bernardin de Saint-Pierre, un des auteurs favoris de Nancrede. L'autre ensemble de textes proportionnellement le plus important, est celui constitué par les écrits de philosophes, Montesquieu, Voltaire, Helvétius, Buffon. Des textes, de leur combinaison, du jeu des reprises et des interférences, se dégagent par exemple, une condamnation de l'intolérance, de la superstition, du fanatisme, et une dénonciation des abus des religions établies -on trouve le fameux texte de Saint-Réal qui, un siècle avant Marx, évoque "l'opium" à propos de la religion (35). Parallèlement, d'autres textes convergent pour indiquer le chemin d'une morale fondée sur l'homme, la nature humaine et ce "sentiment intérieur" qui est en nous, une morale dissociée de la religion, ou plutôt des religions révélées: plusieurs textes affirment l'existence d'un "Être suprême", figure du "système des choses", "raison sublime qui préside à la Nature", "esprit universel qui anime tout et vit de tout" (315). Nancrede, et c'est sans doute l'aspect le plus novateur et le plus audacieux de son manuel, consacre aussi plusieurs textes aux réalités sociales et politiques du moment. Dans tout le manuel, il n'y a par exemple que deux textes d'auteurs féminins, mais l'un de ces deux textes est l'un des textes les plus féministes du XVIII^e siècle, un réquisitoire contre les hommes responsables de la condition faite aux femmes, prisonnières de "l'éducation qu'on leur donne", et de cette image de "frivolité" dans laquelle les hommes se plaisent à enfermer les femmes: "si [les hommes] étaient plus sensés, [les femmes] seraient plus raisonnables; la façon dont elles vivent, n'est pas un défaut de leur naturel, mais la suite inévitable de la conduite [des hommes] envers elles", conclut l'auteur

Mme Riccoboni (279-282). *L'Abeille française* prend aussi position sur le plan politique. Là encore, du choix des textes, et du jeu des différents textes qui se complètent, se recourent, s'expliquent, se prolongent, se dégagent une condamnation de l'arbitraire et du despotisme, une défense de la liberté, "droit inhérent et inaliénable du genre humain", une affirmation des principes de la responsabilité des gouvernements devant le Peuple et de la souveraineté de la Nation, et une justification de la révolte si celle-ci est seul moyen pour "rompre la chaîne des injustices" (195-204). L'enseignement de la langue française est, comme on le voit par ces quelques exemples, loin d'être gratuit ou limité à son objectif principal, l'acquisition d'un moyen de communication. *L'Abeille française* est en fait un manuel doublement révolutionnaire: révolutionnaire par le choix des textes, et le parti-pris de privilégier l'actualité, la langue et la littérature contemporaines; révolutionnaire aussi, dans la mesure où l'on y retrouve les idées, les principes, les idéaux, qui sont au cœur des débats et des luttes révolutionnaires qui se déroulent alors en France.

En 1801, le contrat de Nançrède, qui enseigne depuis déjà près de dix ans à Harvard, n'est pas renouvelé. Le professeur est-il visé? La raison semble plutôt à trouver dans les convictions "jacobines" de Nançrède, convictions qu'il affirme clairement et qui sont de moins en moins acceptées dans les dernières années du XVIII^e siècle à mesure que se font ressentir les contrecoups de la Révolution. A partir de 1794, la date n'est évidemment pas fortuite, on retrouve dans les archives de l'université Harvard, des traces de manifestations ouvertement hostiles envers Nançrède: plusieurs étudiants comparaissent par exemple devant le Conseil de discipline de l'université, pour s'être montré irrespectueux envers le professeur de français, pour l'avoir injurié, pour avoir lancé des cailloux sur les fenêtres ou contre la porte de sa salle de cours¹⁶. Le fait que non seulement le contrat de Nançrède n'est pas renouvelé mais qu'il n'est pas non plus remplacé, montre que c'est moins le professeur lui-même qui est visé que la matière enseignée, ou plutôt ce que celle-ci représente dans l'imaginaire du moment. L'enthousiasme pour la France des années qui ont suivi l'indépendance, s'est depuis longtemps éteint, et l'alliance franco-américaine non seulement s'est désintégré, mais les Etats-Unis se sont de nouveau tournés vers l'Angleterre -en 1798 la France et les Etats-Unis sont même sur le point de se déclarer la guerre. Les préjugés refont surface, les sentiments anti-français reviennent, renforcés maintenant par la réaction conservatrice à la suite des excès de la Révolution. L'étude d'une langue, sa pratique, son succès, restent toujours tributaire de "l'image" que l'on s'en fait, du pays et du peuple qu'elle rappelle, de la culture qu'elle véhicule, des intérêts aussi politiques, économiques et sociaux du moment. A partir de 1801, on n'enseigne donc plus le français à Harvard¹⁷, et ce n'est qu'en 1816 que cet enseignement sera

16. HUA, *Faculty Records*, VI, 64, 244; *Overseers Records*, IV, 232.

17. L'enseignement du français est aussi, pour les mêmes raisons, abandonné à Yale, Columbia ou l'université de la Caroline du Nord (Handschin: 19). Les raisons ne sont cependant pas toujours

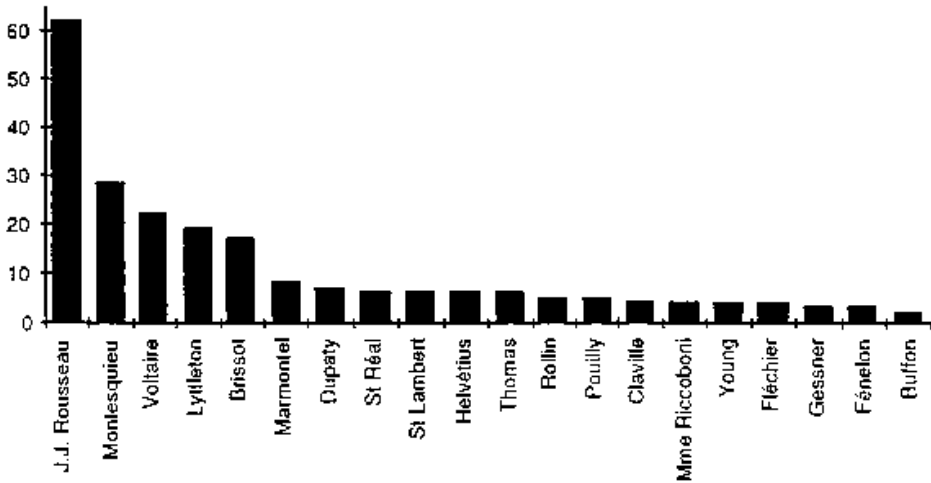
rétabli, mais cette fois-ci définitivement, avec l'établissement d'une chaire de langues modernes (Quincy: II, 280, 323). A Harvard, comme dans les autres collèges et universités des États-Unis, ce n'est que très lentement, prudemment, après de nombreuses vicissitudes, des périodes de suspicion et d'incertitudes, à la suite d'expériences tentées, abandonnées puis reprises, que les langues modernes ont été bienvenues et intégrées dans le régime régulier des études. Quant à Nancrede, il rentrera en France mais continuera à s'intéresser au fait français en Amérique. Il s'était lié d'amitié avec Louis-Joseph Papineau, et après l'échec de la rébellion de 1837 au Bas-Canada, c'est chez le fils de Nancrede, établi médecin à Philadelphie, que le chef des "patriotes" trouvera refuge avant de s'embarquer pour la France où il sera accueilli par Nancrede lui-même.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Archives Publiques du Canada: *Correspondance de L. J. Papineau*.
 Harvard University Archives: *Corporation Records; Overseer's Records; Faculty Records*.
Courrier de Boston, 25 avril-15 octobre 1789.
Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts et des Métiers [...], Paris: LeBreton, 1751-1780, 35 vol.
 ADAMS, Henry: *The Life of Albert Gallatin*, (1879), New York: Peter Smith, 1943.
 BRISSOT DE WARVILLE, Jacques Pierre: *Nouveau voyage dans les États-Unis de l'Amérique septentrionale*, Paris, 1791, 2 vol.
 BURNHAM, Henry: *Brattleboro, Windham County, Vermont, early history*, Brattleboro, 1880.
 BOISJERMAIN, Pierre F. J. Luneau de: *Cours de langue italienne*, Paris, 1783.
 CHASTELLUX, François-Jean de: *Voyages dans l'Amérique septentrionale dans les années 1780, 1781 et 1782*, (1788), Paris: Tallandier, 1980.
 CONDILLAC, Etienne Bonnot de: *Œuvres philosophiques*, Paris: PUF, 1947, 3 vol.
 FAY, Bernard: "La langue française à Harvard, 1636-1936", in *Harvard et la France*, Paris: Revue d'Histoire moderne, 1936, p. 154-214.

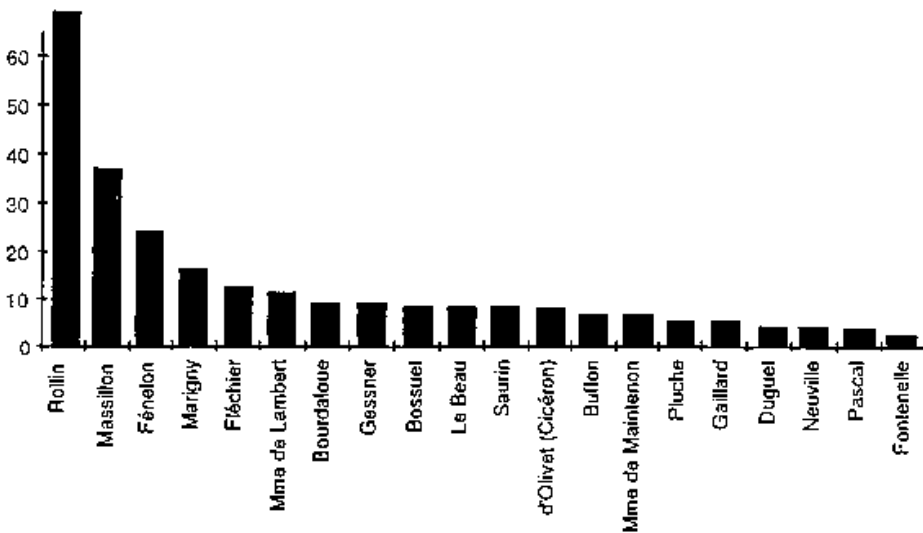
politiques. Le président de l'université de Miami justifie ainsi la suppression, après 8 ans, de l'enseignement du français: "An interest in the study of a modern language can not be kept up with any class more than three or four months at one time. A single individual who has some definite object of a practical nature immediately in view may study a modern language with vigor till he is completely master of it. But to make a class in a college do so is, I believe, both a natural and a moral impossibility", cité par Handschin, p. 20.

- FLEURY, Claude: *Œuvres*, Paris: Desrez, 1837.
- FRANKLIN, Benjamin: *Proposals relating to the Education of Youth in Pennsylvania*, (1749), in *The Papers of Benjamin Franklin*, Newhaven: Yale Univ., 1959-1978, 27 vol.
- HANDSCHIN, Charles Hart: *The Teaching of Modern Languages in the United States*, Washington: Government Printing Office, 1913.
- JEFFERSON, Thomas: *The Papers of Thomas Jefferson*, Princeton: Princeton Univ., 1950, 29 vol.
- LE BRETON, Maurice: *The French in Boston in the Eighteenth Century*, Bordeaux: IU, 1929.
- LOCKE, John, *Works*, London: T. Tegg, 1823, 10 vol.
- MURRAY, Lindley: *Lecteur François ou Recueil de pièces en prose et en vers tirées des meilleurs écrivains [...]*, (1802), 2e éd., York, 1806.
- NABARRA, Alain, "Le Courrier de Boston", "P. J. Guérard de Nancrede", in *Dictionnaire de la Presse de langue française. 1600-1789*, s.l.dir. de Jean SGARD, Oxford/Paris, 1991-1999, 2 t. en 4 vol., t. I, p. 275-277 et t. II, p. 485-489.
- NANCREDE, Paul Joseph Guérard de: *L'Abeille française ou Nouveau Recueil de Morceaux brillans, des auteurs français les plus célèbres [...]*, Boston: Belknap et Young, 1792.
- PAPINEAU, Amédée: *Journal d'un Fils de la Liberté [...]*, Montréal: L'Étincelle, 1972, 2 vol.
- QUINCY, Josiah: *The History of Harvard University*, Cambridge: J. Owen, 1840, 2 vol.
- TITONE, Renzo: *Teaching Foreign Languages*, Washington: Georgetown University, 1968.
- WATTS, George B.: "The Teaching of French in the United States: A History", *The French Review*, XXXVII (1), 1963, p. 3-165.



et des textes de: Bernard, Mme du Bocage, Bossuet, Boursault, Daguesseau, Frédéric de Prusse, Guys, Marivaux, Milton, Thompson, etc.

Fig. 1: J. Nancrede, *L'Abeille française* (...), Boston, 1792.



et des "pièces en vers" de: Bernis, Boileau, Delille, Mme Deshoulières, La Fontaine, Gresset, La Motte, Nivernois, Perrault, Racan, J. Racine, L. Racine, J. B. Rousseau, St. Lambert, etc.

Fig. 2: L. Murray, *Lecteur français* (...), York, 1802.